

IMPACT DE LA NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE RELATIVE A LA QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE.



LA DIRECTIVE CONCERNANT LA QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE EST EN COURS DE REVISION. LES CHANGEMENTS ENVISAGES AURONT DE NOMBREUSES REPERCUSSIONS SUR LES SERVICES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE, DONT IL EST SOUHAITABLE D'EVALUER LES ENJEUX TECHNIQUES ET FINANCIERS. C'EST L'OBJECTIF DE LA PRESENTE ETUDE, MENEES SUR LA BASE D'ENTRETIENS AVEC DIVERS ACTEURS CONCERNES PAR LE PROJET DE DIRECTIVE.

Auteurs du document : ECODECISION, AERM, AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE

Obtenir le document : AEAP

Diffuseur des métadonnées : AEAP

Mots clés : DIRECTIVE EUROPEENNE, DROIT COMMUNAUTAIRE, QUALITE DE L'EAU, EAU POTABLE, PLOMB, ARSENIC, HPA, SOLVANT CHLORE, NICKEL

Date : 1996-10-01

Format : text/xml

Source : ETUDE INTERAGENCES N 48

Télécharger les documents : <http://oai.eauetbiodiversite.fr/entrepotsOAI/EIA/B8515.pdf>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/impact-de-la-nouvelle-directive-europeenne-relative-a-la-qualite-des-eaux-destinees-a-la-consommation1>

Evaluer cette notice: